

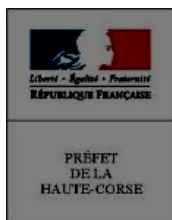


COMITE DE PILOTAGE
SITE NATURA 2000 MASSIF DU SAN PETRONE
07 octobre 2021
CORTE

Compte-rendu

Présents :

Nom	Structure	Tel	Mail	Présent	Diffusé
M Bossuyt	Sous-préfet de Corte		Yves.bossuyt@haute-corse.gouv.fr	x	x
Mr Leca	Maire de Focicchia	06 21 45 30 47	mairie-focicchia@orange.fr	Excusé	x
Mr Saliceti	Maire de Cambia		cambia.mairie@orange.fr	Excusé	x
Mme Paccini	DDTM 2B	06 18 83 15 76	Anne-laure.paccini@haute-corse.gouv.fr	x	x
Mme Foubert	CPIE A Rinascita	09 64 40 84 65	vfoubert@cpie-centrecorse.fr	x	x
Mme Bawin	CPIE A Rinascita	09 64 40 84 65	dbawin@cpie-centrecorse.fr	x	x
Mme Piazza	CBNC	04 95 34 55 65	piazza@oec.fr	x	x
M. Valentini	ODARC	06 71 25 53 98	Philippe.valentini@odarc.fr	x	x
Mr. Tristani	Société de chasse	04 95 48 82 53		x	x
Mme Solinas	ATC	06 22 16 28 08	msolinas@ctc-atc.com		x
Mme Vascovali	ONF	06 82 94 27 68	claire.vescovali@onf.fr	x	x
Mr Galinat	CRPF	06 78 71 98 24	florian.galinat@crpf.fr		x
Mr Battestini	Fédé de pêche		Federation.peche.corse@wanadoo.fr		x
Mr Beuneux	GCC	04 95 47 45 94	chauves.souris.corse@free.fr	Excusé	x
Mme Leroyer	ODARC	06 33 01 85 98	leroyer@oec.fr	x	x
Mr Lucioni	CRPF / PEFC	06 45 50 04 83	daniel-lucioni@wanadoo.fr		x
Mr le Président du PNRC	PNRC		hotline@parc-corse.org		x
Mr le Directeur de l'ODARC	ODARC		odarc@odarc.fr		x
Mr le Président de la chambre départementale d'Agriculture 2B	Chambre d'Agriculture 2B		blanche.casanova@haute-corse.cham-bagri.fr		x
Mr le Président de la FDC 2B	FDC 2B		fdc2b@orange.fr		x



Mme Baldovini	OEC	baldovini@oec.fr	x
Mr le Maire de Sant' Andrea di Boziu	Mairie de Sant' Andrea di Boziu	mairie.santandreadibozio@wanadoo.fr	x

Ordre du jour :

- Point d'avancement sur les actions 2020-2021
- Perspectives pour 2021-2022
- Questions diverses

Préambule

Ouverture de la séance par M. le sous-préfet qui remercie l'ensemble des participants.

Anne-Laure Paccini rappelle que l'Etat est structure porteuse du site qui est composé de deux entités (voir diaporama). Le marché d'animation avec CPIE, prenant fin en juin 2021, un nouveau marché d'animation pour a été relancé sur 12 mois.

Dans le cadre du projet de loi 3DS , qui impliquerait le transfert du pilotage et structure porteuse par défaut, des sites vers la CdC au 1er janvier 2023, des réunions spécifiques seront organisées courant 2022 avec les collectivités territoriales membres du COPIL pour une réflexion de renouvellement de la structure porteuse.

Présentation

Violette Foubert, chargée de l'animation du site Natura 2000, rappelle l'ordre du jour et souligne notamment le fait que la réunion porte sur l'ensemble des actions du document d'objectifs.

Etat d'avancement des actions

L'état d'avancement de chaque action est disponible sur le document joint à ce compte-rendu (diaporama de présentation de la réunion)



0/ Animation du site Natura 2000

Le CPIE A Rinascita a été retenu pour un nouveau marché d'animation, en septembre 2021 pour 12 mois et se poursuivra donc jusque fin septembre 2022.

Animation de la charte Natura 2000

(Voir diaporama)

Communication générale sur le site

(Voir diaporama)

Cambia – Remise en état des sentiers de randonnées

Ces sentiers sont déjà notés dans plusieurs guides de randonnées. Une communication spécifique auprès des gîtes, Airbnb, écoles, etc. pourra être réalisée.

Cambia – Rénovation de la châtaigneraie et de la forêt de chênes vert (privée et communale)

La forêt communale de Cambia n'est pas soumise au régime forestier. Une expertise pour connaître l'état de conservation et la valeur productive de la forêt permettrait de proposer ou non cette forêt au régime forestier en fonction des résultats de celle-ci. L'ONF pourrait réaliser cette expertise.

La commune souhaite engager une procédure de « bien sans maître » afin de pouvoir gérer cette forêt.

Cambia - Lutte contre les parasites de la châtaigneraie

Une pépinière de châtaignier est en cours sur la commune de Cambia. Elle servira à approvisionner les castaneiculteurs.



Cambia – Amélioration des connaissances sur les sources pétifiantes

Une étude de 1997 faisait un premier état des lieux de la principale source encroûtante de la Sorbaghja mais sans détails. Quelques données ont été collectées en 2017/2018 et semblent montrer une dégradation de la source. Une étude complémentaire de la flore permettrait de faire un état des lieux précis de la source et d'obtenir ainsi un point de départ pour évaluer son évolution. Cette étude est estimée entre 2000 € et 6000 €.

Cambia – Réhabilitation de la rivière de Sorbaghja et gestion piscicole

(Voir diaporama)

Focichia – Gestion de la forêt communale

Le plan d'aménagement forestier arrive à terme en 2023, la révision du document va commencer prochainement. Celui-ci prendra en compte le projet de sylvo-pastoralisme mis en place par l'ONF et un agriculteur (M. Leca).

L'objectif est d'expérimenter sur plusieurs années la possibilité de faire coexister la production de bois et le maintien d'un élevage de porcins sur les mêmes parcelles. Les parcelles ciblées étant dense, il est prévu des actions d'ouverture afin d'apporter plus de lumière au sol. L'inventaire a été réalisé. Cette action est expérimentale, il s'agit de savoir si la régénération naturelle du chêne sera assurée malgré le pâturage.

Ce projet est en cours et dans l'attente de connaître la quantité réelle de bétails qu'il y aura sur la parcelle. Il faudra ensuite clôturer la parcelle (financement ODARC ? Comité de Massif ?).

Une fiche action a été rédigée et validée en COPIL. Elle sera intégrée au DOCOB.

Focichia – Suivi de l'Astragale centralpine, mise en défens et régénération

(Voir diaporama)

Aucune floraison n'a été réalisée en 2021 : retard de floraison lié au climat et dégradation par les chèvres.



Le climat semble avoir un impact important sur l'évolution de la population. Il est proposé de suivre l'hygrométrie et les précipitations sur une année afin d'étudier plus précisément le lien entre climat et floraison.

Il serait également intéressant de connaître le taux de germination des astragales dans les Alpes pour comparer avec la population de Focicchia.

12/ Focicchia – Etude des habitats de chasse du petit rhinolophe

(Voir diaporama)

Relevé de décision

- Dans l'attente de la loi 3DS, contacter les collectivités pour le renouvellement de la structure porteuse ;
- Communiquer sur les sentiers de découverte ;
- Réaliser l'expertise sur la forêt de Cambia (ONF) et/ou accompagner la commune dans la procédure de « bien sans maître » ;
- Réaliser une veille sur le projet de pépinière à Cambia ;
- Lancer une étude pour réaliser l'état des lieux des sources encroûtantes de la Sorbaghja ;
- Mettre à jour la fiche action « sylvo-pastoralisme » et l'annexée au DOCOB ;
- Poursuivre le suivi de l'Astragale et installer un dispositif de suivi de la pluviométrie ;